

Lorsque le ministre a pris connaissance des accusations portées contre lui dans les journaux, lorsqu'il a appris que son honneur était en jeu, il me semble qu'il lui incombait alors de se faire entendre à la Chambre et de donner des explications, s'il le pouvait, de nature à refuter ces accusations. Sa conduite était toute tracée. Il aurait alors été en état de fournir des explications suffisantes, s'il les avait, du retrait de ses fonds de la Home Bank à cette époque. S'il avait agi ainsi, le Parlement et le public eussent été satisfaits, et l'affaire eût pu en rester là. Mais ce n'est pas de cette façon que le ministre s'est conduit. Il a préféré garder le silence; il a mieux aimé ne donner aucune réponse au Parlement et laisser planer sur lui les accusations en ce qui concerne le Parlement et le public.

La Chambre a été saisie incidemment de cette affaire le 27 mars. Je dis incidemment parce que les questions posées à cette date n'étaient pas directes. L'honorable député d'York-Ouest (M. Drayton) a demandé au premier ministre:

L'hon. sir Henry Drayton: Le premier ministre veut-il nous donner maintenant, s'il les a, les requêtes des directeurs qui sont venus prier le Gouvernement de leur venir en aide? Il les a.

Le très hon. Mackenzie King: Je ne sais à quoi mon honorable ami veut faire allusion, mais toute requête présentée au Gouvernement, quelle qu'elle soit, et d'où qu'elle vienne, sera communiquée à la commission.

Le premier ministre a été entendu devant la commission "quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne" et je ne vois nulle part dans son témoignage que ce renseignement lui ait été donné.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je puis dire à mon honorable ami que dès que la commission eût été nommée je lui ai transmis les requêtes qui ont été présentées au Gouvernement.

M. PORTER: On ne les trouve pas dans les archives publiques.

Le très hon. MACKENZIE KING: Elles sont dans les archives de la commission.

M. PORTER: Ce que je dis c'est que le premier ministre avait l'occasion à cette époque de faire une déclaration publique et non pas se contenter d'une lettre privée.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'était une lettre publique.

M. PORTER: En donnant son témoignage il avait l'occasion de parler de ce que j'allègue maintenant.

La discussion à laquelle j'ai fait allusion se continuait ainsi:

L'hon. sir Henry Drayton: Mon honorable ami sait très bien à quoi je fais allusion.

Le très hon. Mackenzie King: Pas du tout.

L'hon. sir Henry Drayton: Je veux parler des requêtes des administrateurs qui sont venus à Ottawa, exposer la situation au Gouvernement ce qu'ils ont dit; pourquoi le Gouvernement a refusé d'intervenir.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est précisément ce que j'ai dit à la commission, non pas privément, mais publiquement.

M. PORTER: Je ne dis pas qu'aucune mention n'en a été faite à la commission. Ce que je dis, et répète, c'est que le premier ministre a eu l'occasion de faire une déclaration à ce moment, et qu'il n'en a rien fait. Je crois donc avoir raison de dire que non seulement le ministre du Travail a-t-il eu une excellente occasion de se disculper de ces accusations, mais le premier ministre aussi a eu l'occasion, s'il l'eût voulu de dire au Parlement ce qui était arrivé. Le premier ministre en a eu une seconde occasion, lorsqu'il était devant la commission.

Le très hon. M. MACKENZIE KING: A quoi mon honorable ami fait-il allusion maintenant? Dit-il que des représentations ont été faites au Gouvernement au sujet de ces mêmes accusations qu'il profère en ce moment?

M. PORTER: Non pas des accusations, mais des faits sur lesquels les accusations sont fondées.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il n'a été fait aucune représentation au Gouvernement à ce sujet. L'honorable député fait en ce moment même la première représentation à ce sujet.

M. PORTER: Mon très honorable ami ne me comprend pas apparemment.

Le très hon. MACKENZIE KING: Certainement non.

M. PORTER: Je crois m'être exprimé clairement. L'honorable député de York-Ouest a demandé au premier ministre de dire quelles représentations avaient été faites par les administrateurs de la Home Bank. Mon très honorable ami (M. Mackenzie King) ne nous a jamais dit quelles avaient été ces représentations.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je l'ai dit mainte et mainte fois, que je ferais part à la commission de toutes les représentations faites au Gouvernement, et c'est ce que j'ai fait.

M. PORTER: Je dois accepter la parole du premier ministre, mais le public ne connaît pas ce fait.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, il le connaît.